

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

92

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt et un du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le quinze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle cap Périaz à Anancy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

27 MARS
2024

Déposée en
Préfecture le

27 MARS
2024

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Gilles ARDIN à Jean-Claude MARTIN, Frédérique BANGUÉ à Anthony GRANGER, Marie BERTRAND à Aurélie GUEDRON, Nicole BLOC à Pierre BRUYERE, Lola CECCHINEL à Charlotte JULIEN, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Jean-François DEGENNE à Alexandre MULATIER-GACHET, Noëlle DELORME à Gilles VIVIAN, Isabelle DIJEAU à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Samuel DIXNEUF à Etienne ANDRÉYS, Chantale FARMER à Yannis SAUTY, Fabienne GREBERT à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Elisabeth LASSALLE à Raymond PELLICIER, Christiane LAYDEVANT à Corinne BOULAND, Pierre-Louis MASSEIN à François ASTORG, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Nora SEGAUD-LABIDI à Benjamin MARIAS, Guillaume TATU à Marion LAFARIE, Olivier TRIMBUR à Didier SARDA

Etaient excusé(e)s

Fabien GERY, Frédérique KHAMMAR, Antoine de MENTHON

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN ANNÉCIEN - FONCTIONNEMENT ET SOUTIEN À L'ÉVÉNEMENT FORMA

Thomas MESZAROS, rapporteur

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière de développement économique ;

Vu la délibération n° D-2020-596 du 17 décembre 2020 approuvant la convention d'objectifs pluriannuelle relative au financement de la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien ;

Considérant que le Grand Annecy est compétent en matière de développement économique et que l'Agglomération a pour ambition de favoriser l'insertion par l'emploi et la formation ;

Considérant que la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien est une association ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans résidant dans le bassin annécien ;

Considérant que FORMA est un événement annuel organisé dans le bassin annécien ayant pour objectif de faciliter l'orientation des jeunes du territoire.

La Mission Locale Jeunes Du Bassin Annécien (MLJBA)

En référence à la loi du 19 décembre 1989, à la charte des Missions Locales adoptée le 12 décembre 1990 et au protocole national des Missions Locales et Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) du 10 mai 2005, la MLJBA est une association ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans résidant dans le bassin annécien.

Elle assure ainsi des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes. Dans le cadre de ses actions, la MLJBA est également en relation étroite avec les entreprises du territoire pour contribuer à la réussite de leurs recrutements en leur apportant des réponses adaptées et concrètes.

Créée en 1984, elle couvre aujourd'hui un territoire d'environ 90 communes et accompagne 2500 à 3000 jeunes par an.

Le Forum FORMA

FORMA est un forum annuel ayant pour objectif d'informer sur les métiers et d'aider les jeunes à construire leur projet professionnel. A cette occasion, des professionnels du territoire se mobilisent pour répondre aux questions des visiteurs sur leur métier et leur secteur d'activités. Les acteurs locaux de l'orientation sont également présents pour aider les visiteurs dans leur choix.

Ouvert à tous, il s'adresse en particulier aux jeunes collégiens et lycéens, aux jeunes qui se (ré)-orientent, à leurs familles et à toutes personnes en reconversion professionnelle.

Il est organisé par l'association RAP, Rencontres de l'Avenir Professionnel, qui a sollicité auprès de la MLJBA et le Grand Annecy un soutien dans l'organisation de cet événement.

L'accompagnement du Grand Annecy

Soucieux de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, facteur de développement économique, et la création d'emplois, le Grand Annecy apporte son appui à la MLJBA en lui attribuant une subvention de fonctionnement annuelle. Il fait l'objet d'une convention pluriannuelle, dont le

renouvellement a été approuvé par la délibération n° D-2020-596 du 17 décembre 2020.

Cette convention établit que le montant de cette subvention annuelle de fonctionnement est fixé chaque année. Elle s'est élevée à 198 500 € en 2021, 200 000 € en 2022 et 200 000 € en 2023. Au titre de l'année 2024, la MLJBA a sollicité une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 €. Ce montant est inscrit au BP 2024 au chapitre 65748 (destinataire 3130 fonction 23).

En contrepartie, la MLJBA fournit annuellement les éléments permettant l'analyse quantitative, qualitative et financière de ses actions, et elle s'est engagée à faire mention du soutien du Grand Annecy dans l'ensemble de ses actions de communication.

Le forum FORMA ayant pour objectif de faciliter l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes, il apparaît pertinent que le Grand Annecy et la MLJBA apportent leur soutien à son organisation.

Au titre de l'année 2024, la MLJBA a ainsi sollicité une subvention de fonctionnement complémentaire de 2 500 €, afin de mettre à disposition de l'association RAP des ressources humaines dédiées à l'organisation de l'événement FORMA 2024.

Cette somme est inscrite au BP 2024 au chapitre 6233 (destinataire 3130 fonction 23).

Au vu de ce qui vient d'être exposé,

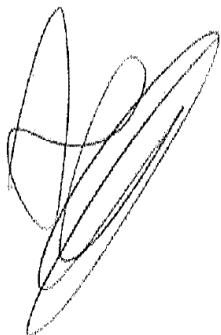
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'approuver le versement, au titre de l'année 2024, d'une subvention de fonctionnement de 202 500 € à la MLJBA.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 92

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.